

NOUVELLE COMPOSANTE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CAF

L'ALGÉRIE, LA GRANDE ABSENTE !

Page 16

CORONAVIRUS EN ALGERIE

**135 NOUVEAUX
CAS ET 3 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4214 | Dimanche 14 mars 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EN VISITE OFFICIELLE

**LE PRÉSIDENT
MALIEN EN
ALGÉRIE**

Page 3

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

LES DÉPUTÉS "DINOSAURES" EXCLUS

Page 3

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION
**LANCEMENT DES SERVICES
DE CERTIFICATION ET DE
SIGNATURE ÉLECTRONIQUES**

Page 5



**BENABDERRAHMANE À PROPOS
DE LA MONNAIE NATIONALE**

**"LE DINAR
N'EST PAS EN COURS
D'EFFONDREMENT"**

Page 3



3

*kg de pierres
précieuses saisies
à Boutheldja dans
la wilaya d'El-Tarf.*

10

*actes chirurgicaux
sur des séquelles
de brûlures
à El-Oued.*

104

*kg de drogue
saisies à Alger dans
deux affaires
distinctes.*

Le ksar de Tafilelt lauréat du prix "Energy globe national Award 2020"

La fondation "Amidoul" de Béni-Isguen à Ghardaïa a remporté le "National Energy Globe Award 2020", un prix des plus prestigieux pour l'environnement, décerné annuellement par la fondation autrichienne "Energy Globe Foundation" pour la réalisation d'un ksar bioclimatique unique dénommé "Ksar Tafilelt". Ce prix a été attribué au président de la fondation Amidoul et initiateur du projet, le docteur Ahmed Nouh, en présence du conseiller commercial de l'ambassadeur de la République d'Autriche à Alger, Franz Bachleitner, des membres de la fondation Amidoul ainsi que de notables et élus locaux. Le projet a porté sur la réalisation d'un ksar de plus de mille logements sur un terrain rocailleux, selon des normes architecturales et bioclimatiques mariant l'architecture et le développement durable, avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le confort du cadre de vie. Ce projet, devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patrimoine architectural alliant modernité, confort de vie et bioclimatique ainsi que l'écologie, en utilisant les matériaux de construction locaux, avait déjà obtenu le 1^{er} prix de la Ligue arabe de l'environnement 2014.



vation du patrimoine architectural alliant modernité, confort de vie et bioclimatique ainsi que l'écologie, en utilisant les matériaux de construction locaux, avait déjà obtenu le 1^{er} prix de la Ligue arabe de l'environnement 2014.

Une 1^{re} édition du Salon national du livre à Alger



Le 1^{er} Salon national du livre s'est ouvert, jeudi, au Palais des expositions des Pins maritimes avec la participation de 216 maisons d'édition algériennes, après plus d'une année de suspension des activités culturelles, en raison de la pandémie sanitaire. Placé sous le thème "Un livre, une vie", les visiteurs seront conviés lors de ce Salon à renouer avec la lecture.

Organisée au pavillon central du Palais des expositions, cette manifestation est ponctuée par la présentation de nouveaux ouvrages avec l'organisation de vente-dédicace d'une trentaine d'auteurs parmi ceux ayant publié leurs livres via leurs comptes personnels. L'objectif de ce salon est de "donner une chance aux nouvelles plumes (jeunes) pour faire la promotion d'idées novatrices en vue d'enrichir le programme culturel et professionnel", a affirmé le président de l'Organisation nationale des éditeurs de livres (Onel). 24 rencontres thématiques (conférences et ateliers) traitant de la réalité de l'industrie du livre, la distribution, la traduction et le livre scolaire et électronique durant les cinq dernières années en Algérie, outre le piratage et la protection des droits d'auteurs seront également au menu. Dans le volet culturel, une conférence sera consacrée à l'écrivain Mohamed Bencheneb (1869-1929) qui a marqué de son empreinte la littérature, l'histoire, l'éducation et la culture en Algérie. Le salon sera ouvert tous les jours de 10 h à 19 h. L'organisation de cet événement littéraire pour redynamiser le domaine culturel, intervient après plus d'une année de paralysie quasi-totale ayant affecté le secteur du livre, en raison de la pandémie du coronavirus.

Sétif accueille avec faste l'avènement du printemps

Célébré depuis des temps immémoriaux entre la fin du mois de février et le début du mois de mars, l'avènement du printemps donne lieu, dans la région de Sétif, à toutes sortes de réjouissances saluant le retour du soleil et la réviviscence des verts pâturages. La préparation de la "m'bardja", une galette de semoule fourrée de "ghars", constitue l'un des moments forts de cette fête ancestrale qui marque aussi la communion de l'Homme avec la nature. De nombreuses familles profitent, en effet, de ce jour pour "déferler" par grappes entières vers les coins de verdure, pas trop éloignés des villes, qui par voiture, qui par bus, pour se ressourcer, oublier le tintamarre des ensembles urbains. Car ce sont les sorties champêtres en famille qui caractérisent la fête du printemps, la m'bardja n'étant jamais aussi délicieuse, paraît-il, que lorsqu'elle est dégustée sur l'herbe lors de pique-niques improvisés au cours desquels les enfants trouvent aussi leur compte. Le jeu favori de ces derniers, lors de ces sorties, est de profiter de la moindre



dre petite pente pour faire rouler la "gorsa", une petite galette dorée aux œufs et richement décorée transportée dans de petits paniers en osier contenant également un bouquet de jonquilles, quelques friandises et une orange.

Brahim Boumzar

"L'intensification et le développement des réseaux de télécommunications est tributaire de la coordination interministérielle au niveau national, notamment avec les départements de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Travaux publics et des Transports, des Ressources en eau et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville."

D
I
X
I
T

Une télé-réalité avec des... chats

Vous en avez marre de voir la famille Kardashian s'afficher partout ? En Islande, les boîtes de production Skot, SagaFilm, et le site de pop culture Nútíminn, ont trouvé le moyen de les remplacer par... des chatons ! Cette première télé-réalité "féline" met à l'honneur un groupe de quatre petits chats, âgés d'environ dix semaines, filmé en continu à l'aide de trois GoPros dans une maison de poupée géante. Dans ce livestream, diffusé 24/24h sur la chaîne YouTube Nútíminn, vous pouvez observer ces charmantes boules de poils jouer, manger, se balader et dormir.

Ils tentent de fuir la police, et se cachent à la... gendarmerie

Des policiers ont tenté d'arrêter un véhicule en infraction. Au lieu d'obtempérer, le conducteur a redémarré à toute allure.

Arrivés au niveau du cimetière de la ville, les deux fuyards ont abandonné la voiture pour continuer à pied. Ils ont alors escaladé un mur pour tenter d'échapper aux policiers.

Mais ce qu'ils ignoraient, c'est que derrière ce mur se trouvait la caserne de gendarmerie locale.

LEGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

Les députés "dinosaures" exclus

Maintenant que la date des élections législatives anticipées a été fixée, la course pour remporter les sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN) est lancée.

PAR KAMEL HAMED

La course sera certainement rude entre tous les partis politiques qui vont prendre part au prochain scrutin. Ce d'autant que des listes électorales indépendantes issues de la société civile vont sérieusement les concurrencer cette fois-ci. Sans doute plus que par le passé car le pouvoir a clairement annoncé la couleur en la matière en encourageant la société civile à investir le champ politique. L'objectif étant de booster la participation de la frange juvénile, longtemps restée à la marge de la vie politique nationale. D'ailleurs des dispositions de la nouvelle loi organique portant régime électoral, qui vient d'être promulguée sous forme d'ordonnance présidentielle dans le dernier numéro du Journal officiel sont on ne peut plus explicites à ce propos. Il est ainsi question même d'aides financières aux listes électorales, dont la composante serait franchement à coloration juvénile. Autant dire que le renouvellement de la classe politique, qui subira son premier test majeur lors des législatives anticipées, sera observée à la loupe par tous les observateurs et aura pour théâtre la chambre basse du Parlement. Cette volonté, maintes fois exprimée même par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, trouve son prolongement dans la même loi électorale sus-citée. Ainsi tous les députés, qui ont déjà fait deux



mandats à l'APN, n'auront plus le droit de présenter leur candidature pour briguer un siège à l'assemblée. A ce propos l'article 200 de la loi organique est on ne peut plus clair. Avoir fait deux mandats successifs ou non disqualifie automatiquement la personne qui ambitionne d'être député de nouveau. Autant dire que c'est un coup dur pour ce que d'aucuns qualifient de "dinosaures" de l'APN qui se retrouvent "out" de la prochaine course électorale. Et ils sont sans doute nombreux les députés qui font partie de cette catégorie. En effet certains noms sont connus pour avoir siégé longtemps à l'APN. La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, se distingue particulièrement dans ce registre puisqu'elle a battu le record de longévité à l'APN. Elle siège en effet depuis 1997, soit depuis l'avènement de l'Assemblée pluraliste. La chef de file du PT a cumulé dans l'ensemble cinq mandats successifs avant de démissionner de l'Assemblée, en

compagnie des autres députés de son parti, après le début du hirak. Les exemples sont légion et on peut citer à ce propos l'ancien secrétaire général du parti du FLN, Mohamed Djemai. Ce dernier a fait au total quatre mandats successifs dans la circonscription de Tébessa. Il en est de même pour Mohamed Goudji du RND qui a cumulé, lui aussi, quatre mandats successifs dans la circonscription de Tissemsilt. Certains députés ont fait moins de mandats comme c'est le cas de Lakhdar Benkhalef du Parti de la justice et du développement que préside Abdallah Djaballah. Il a été député à la circonscription de Constantine durant trois mandats. la liste est encore longue, notamment pour ceux qui ont fait deux mandats. Avec cette disposition, et certainement d'autres nouveautés liées au contexte politique, il est évident que la prochaine Assemblée sera dominée par de nouvelles figures. Autres temps, autres mœurs.

K. H.

CONVOCATION DU CORPS ÉLECTORAL POUR LES LÉGISLATIVES Le décret présidentiel publié au Journal officiel

PAR RACIM NIDAL

Le décret présidentiel portant convocation du corps électoral, en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 12 juin prochain, vient de paraître dans le dernier numéro du Journal officiel (JO). Il s'agit du décret 21-96 du 27 rajab 1442 correspondant au 11 mars 2021 stipulant, dans le 1er article, qu'"en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, le corps électoral est convoqué le samedi 12 juin 2021". Le texte décrète, en outre, qu'en prévision de ce scrutin, "une révision exceptionnelle des listes électorales est ouverte, à comp-

ter du mardi 16 mars 2021, elle est clôturée le mardi 23 mars 2021". Jeudi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé le décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l'élection des membres de l'APN, quelque jours après l'annonce de la dissolution de la chambre basse du parlement. Par ailleurs la décision relative au contrôle de la constitutionnalité de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, a été publiée au Journal officiel numéro 17 du 10 mars 2021. Cette décision est intervenue "sur saisine par le président de la République du Conseil constitutionnel, par lettre datée du

8 mars 2021 et enregistrée au secrétariat général du Conseil constitutionnel le 8 mars 2021 aux fins de contrôler la constitutionnalité de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral", est-il mentionné dans la décision du Conseil constitutionnelle qui se réfère à la Constitution. En ce sens, la décision du Conseil constitutionnel note que "les procédures d'élaboration et d'adoption de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, objet de la saisine, intervenues en application de l'article 142 de la Constitution, sont constitutionnelles". Dans le même sens, cette décision précise encore que "la saisine du Conseil constitutionnel par le président de la République portant sur le contrôle de la constitutionnalité de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, objet de la saisine, intervenue en application des dispositions de l'article 142 (alinéa 2) et 224 de la Constitution, est constitutionnelle". Le 18 février dernier, le Président Tebboune avait annoncé, dans un discours à la nation, la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN) et l'organisation d'élections législatives anticipées.

R. N.

BENABDERRAHMANE À PROPOS
DE LA MONNAIE NATIONALE

"Le dinar n'est pas en cours d'effondrement"

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a évoqué vendredi 13 mars 2021, la question de la dévaluation de la monnaie nationale et la hausse des prix qui ont fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. Intervenant en marge du lancement officiel des services de certification et de signature électronique au Centre international des conférences, le ministre s'est montré rassurant quant à ces deux points. Écartant la dévaluation du dinar algérien, il affirme que celui-ci est plutôt en cours de redressement. "Contrairement à ceux qui avancent qu'elle est en cours d'effondrement, la monnaie nationale est en cours de redressement", a-t-il en effet déclaré à la presse. Le premier responsable du secteur des Finances en Algérie a expliqué que les "grands projets seront lancés prochainement, et cela devrait permettre au dinar de retrouver sa force et sa valeur, la monnaie étant le reflet de l'économie". Il convient de noter que la monnaie nationale enregistre, ces derniers mois, des niveaux bas historiques face aux principales monnaies, principalement le dollar américain et l'euro, et ceci tant sur le marché officiel qu'au niveau du marché parallèle des devises en Algérie. S'agissant de la question récurrente de la hausse des prix des produits alimentaires, le ministre des Finances affirme que "la situation a été un peu exagérée par certaines parties". Il écarte toute augmentation des prix, reconnaissant que les prix ont été "ajustés" par rapport à l'inflation, laquelle il affirme qu'elle est "très maîtrisée par rapport à ce qui se passe ailleurs dans le monde". Il est à noter que les associations de protection des consommateurs, les partis politiques et les citoyens en général ne cessent d'évoquer la hausse des prix des produits alimentaires notamment ceux de large consommation, et ce depuis plusieurs mois.

BIENS IMMOBILIERS EN FRANCE

Châteaux, immeubles domaines... récupérés par l'Algérie

L'Algérie a procédé à la récupération de certains biens immobiliers abandonnés ou cédés aux proches de l'ancien Président Abdelaziz Bouteflika en France, a rapporté le magazine *Jeune Afrique* qui cite l'ambassadeur d'Algérie à Paris, Antar Daoud. Selon la même source, il y aurait pas moins de quarante-quatre (44) biens sur quarante-six (46), dont des châteaux, des domaines, des immeubles situés en France, essentiellement à Paris, qui ont été déjà récupérés par l'ambassadeur d'Algérie à Paris. Le magazine *Jeune Afrique* a précisé que parmi ces biens, il y a deux appartements situés à Paris de plus de 160 m² qui sont en passe d'être réglés. Le premier aurait été habité par un ancien sénateur qui a soutenu Bouteflika, et le second par un député. Les noms de ces personnes n'ont pas été précisés. L'État algérien a également récupéré le château de Julhans, situé dans un domaine de 320 hectares à Marseille a ajouté la même source qui a souligné que ce château construit en 1639 et comprenant une chapelle, a été laissé à l'abandon avant d'être occupé par une association de pieds-noirs, qui a fini par être délogée. Toujours dans le sud de la France, précisément dans la Drôme, un autre château (Lapeyrouse) a été récupéré récemment, après une longue procédure judiciaire entamée par le consulat d'Algérie à Lyon.

R. N.



EN VISITE OFFICIELLE Le Président malien en Algérie

Le Président malien, Bah N'Daw, effectue, ce samedi 13 mars, une visite officielle en Algérie. Le Président Tebboune et son homologue malien évoqueront, lors de cette visite, les relations bilatérales fraternelles qui lient l'Algérie et le Mali.

R. N.

ÉDIFICATION D'UNE ÉCONOMIE VERTE

Accélération des projets à l'arrêt dans le Sud

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ a donné de "fermes" instructions aux directeurs de wilaya relevant de son département dans le sud pour accélérer le rythme de réalisation des projets à l'arrêt en raison de la pandémie du Covid-19.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion régionale d'évaluation tenue en visioconférence avec les directeurs de l'environnement des wilayas du sud, Mme Boudjemaâ a souligné l'importance "d'accélérer progressivement le rythme de réalisation des différents projets lancés dans le cadre du développement des filières de valorisation des déchets pour l'édification d'une économie verte".

Elle a ajouté, en outre, que le "ministère de l'Environnement ne ménage aucun effort pour assurer la formation et l'accompagnement aux porteurs d'idées et aux startups activant dans le domaine de l'économie verte, afin de faire aboutir leurs projets en matière d'économie circulaire".

Dans le but de promouvoir le climat général d'investissement, le ministère de l'Environnement a procédé à la simplification des mesures administratives en faveur des investisseurs pour leur permettre d'obtenir un permis d'exploitation dans un délai de 15 à 20 jours, en prévision du lancement de leurs projets.

Mme Boudjemaâ a appelé, dans ce sens, les directeurs de l'Environnement à s'acquitter de leurs missions sur "le terrain et à ne pas rester cloîtrés dans leurs bureaux", insistant sur l'"importance de se rapprocher des citoyens pour l'application de la feuille de route de la politique environnementale".

La ministre a plaidé, en outre, pour le développement et la promotion du partenariat public-privé en matière de recyclage et de valorisation des déchets, en sus de l'intensification des visites d'inspection des institutions classées.

S'agissant des actions éducatives et de sensibilisation dans le domaine de l'Environnement, la ministre a rappelé la création, au niveau de chaque wilaya du pays, d'une maison de l'environnement chargée de la sensibilisation et de la formation dans le domaine de l'environnement et activant en coordination permanente avec la société civile, soulignant que la préservation de l'environnement "est l'affaire de tous".

Concernant le nettoyage des quartiers, des campagnes ont été menées dans ce sens à travers plusieurs wilayas, en coordination avec les collectivités locales et avec la participation des associations intéressées par l'environnement.

Le "ministère œuvre à vulgariser et à étendre ces opérations à d'autres wilayas, prévoyant l'organisation de campagnes de nettoyage chaque samedi", a-t-elle conclu.

R. N.

INDEMNISATION DES SINISTRES

Les délais réduits à 21 jours

Le ministère des Finances a pris une série de décisions à la suite de plusieurs requêtes émanant d'assurés réclamant le règlement de leurs indemnités-sinistres, signalant d'importants retards pour le traitement de leurs dossiers.

PAR IDIR AMMOUR

La mission des sociétés d'assurances est de fournir les meilleurs services possibles à l'ensemble de ses clients (individus, groupes ou personnes morales). Elles aspirent à leur donner des services de qualité, fiables et accessibles, en vertu des contrats qui les lient conjointement.

Malheureusement, les retards s'accumulent au niveau des compagnies d'assurance et les assurés ne cessent de crier leur détresse. Leur cri a trouvé écho auprès du ministère des Finances qui a entrepris de prendre série de décisions, suite à plusieurs requêtes émanant des assurés réclamant le règlement de leurs dossiers sinistres, tout en faisant état des retards importants que connaît le traitement de ces dossiers.

Une telle situation que déplore la tutelle, "est en déphasage total avec les efforts des pouvoirs publics qui, d'une manière générale, visent l'amélioration des services aux citoyens".

Cette situation "est symptomatique de dysfonctionnements persistants qui altèrent la qualité des services et qui ne contribuent pas, bien au contraire, à l'amélioration de l'image des compagnies d'assurance et au renforcement de la relation de confiance qui doit prévaloir entre les assureurs et les assurés", estime le ministère des Finances. Ce dernier sou-



ligne que "le plus important des services offerts par les sociétés d'assurances à leurs clients est l'indemnisation de leurs sinistres, service qui constitue la vocation et la mission principale de toute société d'assurances".

Pour y remédier, le ministère des Finances a adressé une instruction aux sociétés d'assurances de dommages les sommant de réduire le délai d'indemnisation des sinistres, particulièrement en matière d'assurance automobile qui constitue toujours la plus grande part de l'activité des sociétés d'assurances dommages, à "un maximum de vingt et un (21) jours, depuis l'introduction de la déclaration de sinistre jusqu'au versement de l'indemnisation." Il a également appelé les sociétés d'assurances à adopter des dis-

positifs de contrôle interne et d'évaluation en vigueur pour veiller au respect des procédures codifiées. Le ministre des Finances souligne aussi la "nécessité d'améliorer la qualité de l'information mise à la disposition de la clientèle, au niveau des agences et des sites internet des sociétés d'assurances, ainsi que des conditions d'accueil et d'orientation". C'est à "ces conditions que pourra être améliorée la perception de la clientèle, de la qualité des services et de la performance des sociétés d'assurances, perception qui détermine l'exercice d'une concurrence saine dans un marché ouvert et qui recèle un potentiel de croissance important, mais qui demeure encore insuffisamment exploité", estime le ministère des Finances.

I. A.

DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'OMBRE

Le citoyen réconcilié avec son écosystème

PAR ROSA CHAQUI

Le chargé de mission à la présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé vendredi dans la région de Ras El Djedar (22 kilomètres au sud de la wilaya d'Ouled Djellal), nouvellement promue, que les autorités suprêmes du pays "ont pu favoriser une réconciliation entre le citoyen et son écosystème", à travers la concrétisation sur le terrain de plusieurs projets de développement des zones d'ombre.

S'exprimant à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection des projets de développement dans la même wilaya, M. Merad a précisé que "la ferme volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune de mettre en œuvre le programme de développement des zones d'ombre a donné lieu à un nouveau écosystème permettant aux citoyens d'exploiter les réalisations en matière de routes, de réseaux d'eau et de gaz et d'opérations d'aménagement en vue de relancer leurs activités".

"L'aménagement du territoire permettra la relance des activités des populations des zones d'ombre, et partant la création des postes d'emploi et de la richesse", a-t-il

indiqué, ajoutant qu'"à la faveur de ces réalisations, nous sommes parvenus à inverser la tendance d'exode de la ville vers le monde rural".

Alors qu'il "quittait le village pour s'installer dans les zones urbaines, le citoyen a inversé aujourd'hui la tendance d'exode en revenant vers le monde rural, du fait de l'amélioration de la situation", a expliqué M. Merad qui relève que "ces zones bénéficieront des logements ruraux et des programmes de développement nécessaires".

Il a par ailleurs précisé qu'"une véritable révolution a été réalisée au niveau du monde rural à travers l'ouverture des chantiers dans tous les secteurs, en ce sens que plus de 60 % des projets (au nombre de 38.000) ont été financés au niveau national, dont le taux d'avancement pour 700 projets a atteint 80 % dans certaines wilayas".

Le chargé de mission à la présidence de la République a, à cette occasion, appelé les citoyens à être patients car, a-t-il dit, "il n'est pas possible de répondre aux préoccupations de plus de 15.000 zones d'ombre en Algérie en une année", assurant que "tous les secteurs sont mobilisés pour réa-

liser 100 % de développement dans toutes les régions".

"Il existe une volonté sincère et des efforts soutenus sont en cours pour promouvoir les régions rurales, créer les conditions d'une vie décente et mettre fin aux disparités entre les régions", a affirmé M. Merad, soulignant que "le citoyen étant au cœur du développement, il doit s'investir activement dans tous les domaines pour être productif".

Lors de son inspection des projets de développement concernant plusieurs secteurs, le responsable a écouté les préoccupations des citoyens liées notamment à l'agriculture, à l'emploi, au désenclavement de ces régions et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Au cours de sa visite dans la wilaya frôchement promue, le chargé de mission à la présidence de la République a inspecté plusieurs projets de développement dans les secteurs de la santé et de l'éducation et des projets d'aménagement et de bitumage des routes dans les villages de Hassi-Sida (commune de Chaïba), Hassi-Smara (commune de Ras el-Miaâd) et Arich-Lahmoula.

R. C.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Lancement des services de certification et de signature électroniques

Les nouveaux services s'inscrivent en droite ligne de la stratégie intégrée, adoptée par le gouvernement en vue d'accélérer la modernisation de l'activité administrative et l'optimisation des performances des services publics, en se basant sur les avantages des technologies de l'information et de la communication (TIC).

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, samedi à Alger, le lancement officiel des services de certification et de signature électroniques et ce dans le cadre d'une stratégie visant l'accélération de la modernisation de l'activité administrative et l'optimisation des performances des services publics.

Organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de représentants d'organes et d'institutions de l'État, cette manifestation s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie intégrée, adoptée par le gouvernement en vue d'accélérer la modernisation de l'activité administrative et l'optimisation des performances des services publics, en se basant sur les avantages des technologies de l'information et



de la communication (TIC) et les facilitations en matière de simplification et d'amélioration des procédures administratives.

Les efforts consentis par le gouvernement dans ce sens visent à intégrer l'Algérie dans la société de l'information au niveau mondial, à travers le développement du contenu numérique algérien, ainsi qu'à être au diapason de l'économie basée sur le savoir et la connaissance, en instaurant un climat propice à l'émergence d'un réseau élargi de startups en matière

d'innovation. Il est à noter que la programmation de cet événement se veut le couronnement d'un processus technologique harmonieux conduit par des cadres nationaux hautement compétents, en collaboration et en coordination avec d'éminents experts étrangers en vue de la concrétisation des axes du plan national de certification et de signature électroniques, énoncés dans les dispositions de la loi 15-04 du 1^{er} février 2015 fixant les règles générales de certification et de signature électroniques.

R. R.

GESTION DES CITÉS AADL

Les défaillances seront corrigées

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de l'Habitat a promis de prendre en charge toutes les défaillances relatives à la gestion des cités AADL. Après des années de retard, ce projet sera confié à des micro-entreprises.

Le ministère de l'Habitat a en effet confirmé, dans un communiqué, que "la décision de la gestion des cités AADL sera confiée à des micro-entreprises après un avis d'appel d'offres mis en place". Ces cités, qui ont souffert pendant longtemps des problèmes d'éclairage, d'hygiène publique et de problèmes de transport, vont finalement être soulagées par cette décision. Des "milliers d'îlots à travers le territoire national seront, à partir du mois prochain, concernés par cette opération" indique le ministère. Il faut rappeler que la gestion des cités AADL était confiée auparavant aux OPGI lesquels ne prenaient en charge que le côté maintenance des immeubles ou celles des façades. Mais au fil du temps, les négligences ont eu un impact négatif sur ces cités qui commençaient s'en ressentir. Suite à cela, les associations des locataires se sont regroupées ces dernières années pour dénoncer cet état de fait. Pour ce qui est des opérations de lifting, la première démarche consiste à prendre en charge les ascenseurs qui tombent souvent en panne et dont le coût de répara-

tion est onéreux en raison des pièces de rechange directement importées de l'étranger. L'autre problème récurrent est l'éclairage public qui sera, cette fois-ci, pris en charge par les pouvoirs publics à travers chaque cité identifiée. Idem pour le transport public dont souffrent certaines cités éloignées ou isolées des centres urbains. L'ouverture de nouvelles lignes publiques et même privées est incluse dans le registre des préoccupations. En ce

qui concerne les campagnes d'hygiène publiques, les micro-entreprises auront le soin de prendre en charge ces cités de façon régulière. Quant à la collecte des ordures ménagères, c'est NetCom qui continuera à assurer l'opération. A préciser que le coût global de la maintenance de ces nouvelles habitations est inclus dans les charges que paient les locataires dès qu'ils ont accès à leurs propriétés.

F. A.

VACANCES SCOLAIRES

Un plan de sécurité et de prévention mis en place

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a tracé un plan de sécurité et de prévention afin de sécuriser et accompagner les déplacements des familles et des élèves à l'occasion des vacances scolaires de printemps, prévues du 11 au 20 mars en cours, à travers l'ensemble du territoire de compétences de la Sûreté nationale.

La DGSN précise dans un communiqué que ce "plan consiste en le renforcement de la présence des dispositifs sécuritaires au niveau des principaux axes routiers, des gares routières, des gares ferroviaires et des espaces de grande affluence, à l'instar des

jardins publics et des lieux de loisir et de divertissement". La DGSN a rappelé, à cette occasion, l'impératif "respect du protocole sanitaire mis en place pour la prévention contre le Covid-19, notamment dans les lieux publics", appelant les usagers de la voie publique au respect du code de la route, particulièrement dans les conditions climatiques actuelles.

Les "numéros vert 15 48 et 17 ainsi que les liens Facebook et Twitter sont joignables 24h/24 pour tout signalement ou renseignement", rappelle la DGSN.

R. N.

RÉALISATION DE RECHERCHES DE DOCTORANTS AU SEIN D'ENTREPRISES

Un texte réglementaire à l'étude

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'attèle à la "préparation d'un projet de texte réglementaire devant permettre aux doctorants de réaliser leurs travaux de recherche dans les entreprises économiques", a révélé le ministre du secteur Abdelbaki Benziane.

Lors d'une plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Benziane a expliqué que ce texte organisationnel "permettra aux doctorants de réaliser des travaux de recherche sur des problématiques concrètes au niveau des entreprises économiques".

L'élaboration de ce texte "s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à consolider les relations entre le secteur et l'entreprise économique ainsi qu'avec tous les départements ministériels en vue de valoriser les produits et services de la recherche et les mettre au service de l'économie nationale", a-t-il ajouté.

Le ministre, a expliqué que c'est à "cet effet qu'ont été créées des entités mixtes de recherche ainsi que des unités, des laboratoires et des équipes de recherche conformément à la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique".

M. Benziane a souligné, dans ce sens, la "mise en place impérative d'une stratégie nationale de Recherche scientifique et Développement technologique dans un cadre plurisectoriel ainsi que l'importance d'intégrer la fonction recherche dans l'entreprise économique pour être capable d'adapter constamment ses produits et créer de nouveaux".

A cette occasion, le ministre a fait savoir que son "secteur s'attelle à l'élaboration d'un projet de loi portant statut du diplômé en doctorat pour encourager le recrutement de ces compétences dans les entreprises", ajoutant que "l'objectif est aussi de mettre un terme à l'idée que la formation doctorale n'est destinée qu'à satisfaire les besoins de l'université".

M. Benziane a fait état, en outre, de "l'initiation d'une série de textes réglementaires visant à permettre aux docteurs de valoriser leurs acquis en milieu universitaire et de recherche mais aussi sur le plan socio-économique".

Atteindre ces objectifs "implique l'action commune, la coopération intersectorielle et la mise en place d'un programme intégré pour créer un environnement propice à l'innovation et à la valorisation", a conclu le ministre.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE

O.P.G.I DE BOUMERDES

Cité Administrative Boumerdes

Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202



Tél: 024/79 - 58 - 58



Fax: 024/79 - 58 - 43



AVIS D'APPEL d'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 15-247/10/2021/DMO

Relance suite à l'infructuosité

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes dont le siège social est sis à : Cité Administrative - Wilaya de Boumerdes relance un avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de raccordement électrique BT d'un projet de 800 logements publics locatifs à **BOUDOUAOU** - Wilaya de Boumerdes. Programme 3000 logts 2010/2014 4^{ème} tranche 2011.

Les entreprises qualifiées ayant la qualification, catégorie UNE (I) et plus dans l'un des secteurs : bâtiments ou travaux publics (Activité principale ou secondaire) et homologuées par la Société Sonelgaz (catégorie C et plus) ayant réalisé au minimum une ligne MT de 03 Km et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes sis à Cité Administrative Wilaya de Boumerdes, contre paiement des frais de reproduction fixés à **DEUX MILLE Dinars (2.000,00 DA)** non remboursables.

Les offres doivent comporter **un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière**. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- une déclaration de probité ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le statut pour les sociétés ;
- Registre de commerce électronique
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants à savoir :

a/ **Capacités professionnelles** : Certificat de qualification et la classification professionnelle du soumissionnaire catégorie I et plus dans l'un des secteurs : bâtiments ou travaux publics (Activité principale ou secondaire) et homologation SONELGAZ (Catégorie C et plus)

b/ **Capacités techniques** : Liste des moyens humains et matériels à engager dans le cadre du projet, objet de la soumission appuyée de toutes pièces justificatives.

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif

- Cahier des charges (partie I) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé) ; par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- Planning prévisionnel : (insérer le planning selon le spécimen en annexe du cahier des charges)

3 -L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

NB : -Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

-Toutes les copies doivent être en cours de validité, le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'exiger l'original de chaque document

Les enveloppes doivent être déposées sous plis anonyme et fermé à l'adresse suivant :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET
DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES

Bureau d'ordre Général

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT avec exigence de capacités minimales
N°15-247/10/2021/DMO

Relance suite à l'infructuosité

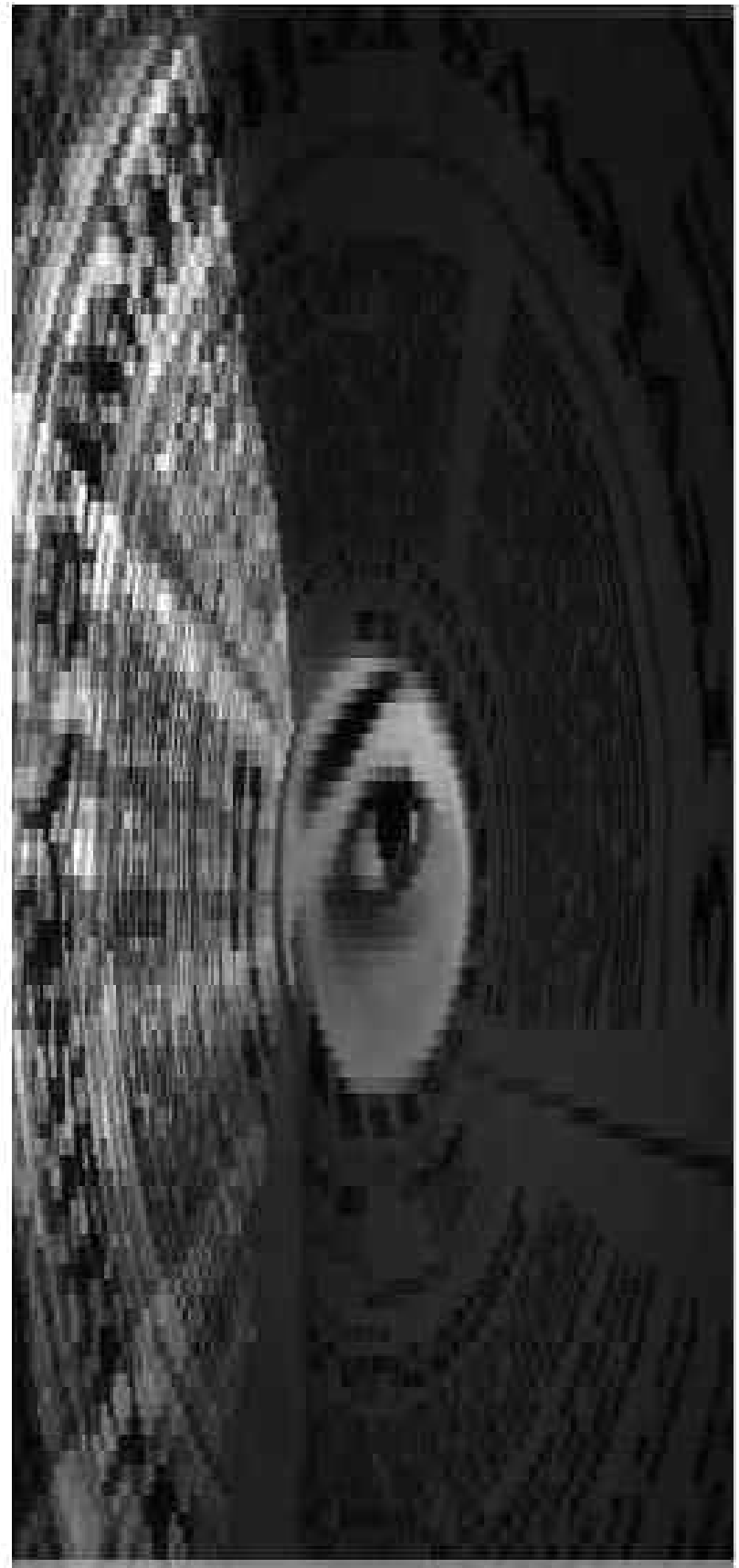
Réalisation des travaux de raccordement électrique BT d'un projet de 800 logements publics locatifs à BOUDOUAOU BOUMERDES-

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} Jours avant 10h30mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 11 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Salon international ICT Maghreb, du 15 au 17 mars à Alger

La première édition du Salon international des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" aura lieu du 15 au 17 mars prochain au palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

Salon international des **Technologies de l'Information et de la Communication au MAGHREB**

Sous le Parrainage de Monsieur le Ministre de la Poste et des Télécommunications et de Monsieur le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie de la Connaissance et des Start-up

15 – 17 MARS 2021

Palais de la Culture, Moufdi Zakaria, Alger, Algérie

■ **Oppo Algérie, le
Reno 5 lancé
en ligne le 13 mars**

■ **Ooredoo, "Shift"
une offre destinée
aux professionnels**

■ **Djezzy, pack
télétravail Maktaby**

■ **BaridiMob,
l'application pos-
tale qui vous évite
les déplacements !**

Téléphonie mobile en Algérie, effervescence du marché informel !



Salon international ICT Maghreb, du 15 au 17 mars à Alger

La première édition du Salon international des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" aura lieu du 15 au 17 mars prochain au palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger.

Avec la participation d'une centaine d'exposants nationaux et internationaux dont des startups activant dans le domaine, le salon se tiendra sous le parrainage du ministre de la Poste et des Télécommunication ainsi que du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la Connaissance et des Start-up.

Prolinkom Consulting et MMC Communication, les deux organisateurs de l'événement, ont indiqué dans un communiqué que "ce salon professionnel convie l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux du numérique en Algérie et dans la région du Maghreb. Une centaine d'exposants est attendue pour ce carrefour d'échanges entre fournisseurs et donneurs d'ordre de premier rang". "Entreprises, Experts, startappeurs, étudiants et médias se côtoieront également au sein des espaces du salon", détaille le communiqué.



"L'événement, qui constitue une véritable rencontre Networking, engendra des opportunités d'affaires pour les opérateurs du secteur entre Télécoms, fournisseurs de services Internet et de matériel informatique, intégrateurs, éditeurs de logiciels, équipementiers, institutions financières et organisations gouvernementales", ajoutent les deux organisateurs du Salon. Pour

ce qui est du programme, une trentaine de conférences et ateliers sont programmées sur les trois jours du salon. "Bien entendu la sécurité sanitaire demeure notre priorité aussi bien pour les exposants que pour les visiteurs face au contexte pandémique. Un protocole spécial anti-Covid est prévu pour la circonstance", indique enfin le communiqué.

Mobilis, promotion Plan 8 Mars au profit des femmes

Mobilis n'a pas manqué de fêter la Journée internationale de la femme en proposant en cette occasion un plan promotionnel en direction de la gent féminine. Comme de tradition et à l'occasion de la Journée internationale des femmes, Mobilis célèbre cet événement en compagnie de ses abonnés, en proposant un plan promotionnel accessible à tous les budgets avec des bonifications avantageuses en voix et Internet. Ainsi, les abonnés prépayés Mobtassim, pourront profiter, à seulement 80 DA, d'un bouquet de bonus avec de nombreux avantages:

- * 800 DA de bonus valable en appels vers tous les réseaux en national
- * 8 Go de connexion Internet en haut débit ;
- * Validité 24 heures.

Mobilis indique que l'activation du plan promo 8 Mars, s'effectue via le menu *600#, l'application MobiSpace et l'interface web MeetMob.



BaridiMob, l'application postale qui vous évite les déplacements !



Lancée il y a quelques mois, *mobilegerie.com* revient sur cette application mobile qui pourrait vous rendre service... Il s'agit de "BaridiMob". Cette application mobile met à votre disposition un panel de services monétiques et financiers postaux d'Algérie Poste. Elle contribue à optimiser votre temps, gérer votre compte CCP et vos opérations en libre-service, de n'importe où et à n'importe quel moment.

BaridiMob propose plusieurs services comme consulter en temps réel le solde de vos comptes courants CCP, consulter le relevé de vos 10 dernières transactions effectuées via la carte monétique d'Algérie Poste, demander une mise en opposition ou une mainlevée de votre carte monétique (Blocage/Déblocage), ou encore effectuer des virements de votre compte CCP vers d'autres comptes CCP (porteurs de la carte Edahabia). Prochainement l'application BaridiMob vous permettra d'effectuer des recharges de téléphonie mobile et payer vos factures via votre compte CCP.

Winrac, l'application algérienne de localisation

Google Maps a depuis 4 ans un nom algérien "l'application Winrac". En effet, une startup algérienne a lancé, en 2017, son application de création d'itinéraire baptisée "Winrac".

Il s'agit d'une application dont l'objectif est de générer des itinéraires en un seul clic, et de limiter les égarements des personnes... Par exemple, en cas de rendez-vous, il vous suffira d'utiliser simplement "Winrac" pour envoyer un lien à votre correspondant, qui pourra l'utiliser pour retrouver votre localisation exacte. Dès le départ, le but de l'équipe Labfinder, est de lancer des applications simples qui résolue les soucis du quotidien des algériens. « Certaines applications comme *Viber* ou *Whatsapp* permettent d'envoyer votre position mais ce sont des fonctions compliquées à utiliser et très peu connues des utilisateurs. De plus, à l'usage ce n'est pas pratique car vous ne disposez pas d'itinéraire vous évitant les sens interdits, les routes barrées, les embouteillages, etc.

L'utilisateur devra suivre 5 grandes étapes, dont 4 pour l'expéditeur, et 1 pour le destinataire. L'utilisateur doit d'abord vérifier qu'il capte bien le signal GPS lui permettant de se localiser ; il choisit un mode d'envoi ; ensuite, il sélectionne la personne à qui il désire envoyer son itinéraire ; l'application va envoyer un simple lien qui sera reçu par le destinataire choisi. Et enfin, le destinataire n'aura plus qu'à cliquer sur le lien pour générer automatiquement l'itinéraire de la position exacte où il se trouve jusqu'à celle de l'expéditeur.



Téléphonie mobile en Algérie, effervescence du marché informel !

La situation du marché de la téléphonie mobile est de plus en plus critique. Aucun changement depuis plus de deux ans. Que se passe-t-il réellement ?

Alors que le circuit officiel est bloqué de toute activité, le marché informel, lui, est en pleine effervescence. Des marques connues inondent le marché national de la téléphonie mobile. Une simple virée au célèbre marché du mobile de Belfort nous donne une idée précise sur le sujet. Toutes les vitrines affichent les derniers Smartphones, toutes marques confondues. Nous trouverons de l'Apple, du Samsung, du Huawei, Honor, mais aussi des nouvelles marques qui débarquent en Algérie et qui ont, en un laps de temps, réussi à séduire le consommateur algérien tel que Xiaomi avec sa gamme Redmi. Quant aux prix de ces terminaux der-

niers cri ils sont hors budget... Certains modèles de téléphones vont de 100.000 à 250.000 Dinars et contre toute attente, ils trouvent preneur !

Entre temps, le marché légal souffre. De grandes marques ont dû se séparer de leurs employés pour pouvoir survivre, en attendant de voir plus clair. Rappelons que la loi de finances de 2020 stipule que le montage local de la téléphonie mobile a été soumis au droit ordinaire et ne bénéficiera plus du dispositif d'importation des collections SKD/CKD. De ce fait, l'opérateur souhaitant produire des Smartphones en Algérie paiera les taxes d'importation des composants sans bénéficier d'avantages comme c'est le cas des montages industriels précités (automobile, électronique et électroménager).



Ooredoo, "Shift" une offre destinés aux professionnels



Toujours à l'écoute des besoins de ses clients professionnels, Ooredoo lance "Shift" sa nouvelle offre permettant à ses clients Entreprises de bénéficier d'une utilisation optimale de leurs forfaits adaptés à leurs besoins et à leurs budgets. Ooredoo

bouleverse les règles et crée une offre sur mesure qui se distingue par une liberté absolue de la consommation du crédit, une exclusivité hors du commun et une première en Algérie. Avec cette offre exceptionnelle et flexible, le client

peut consommer le forfait ainsi que le bonus mensuel octroyés en fonction de ses besoins, en appels, en SMS ou bien en Internet. De plus, pour chaque rechargement effectué sur l'un des trois paliers proposés, le client bénéficie aussi d'un total de crédit équivalent à trois fois le montant rechargé.

Cette nouvelle offre est destinée aux clients professionnels des 48 wilayas avec différents paliers de forfaits mensuels :

- * Forfait 1.000 DA : Appels et SMS illimités vers Ooredoo + 3.000 DA de crédit, valable 30 jours.
- * Forfait 2.000 DA : Appels et SMS illimités vers Ooredoo + 6.000 DA de crédit, valable 30 jours
- * Forfait 4.000 DA : Appels et SMS illimités vers Ooredoo +

12.000 DA de crédit, valable 30 jours. Pour bénéficier des avantages de cette offre, il suffit de se présenter dans l'un des espaces Ooredoo, city shop Ooredoo ou espace service Ooredoo, répartis à travers le territoire national et de soumettre sa demande de souscription.

Cette offre est accessible à partir de la souscription d'une seule ligne avec un contrat d'engagement d'une année minimum. Aussi le bonus est alloué pour les forfaits mensuels ainsi que pour les rechargements pendant toute la durée contractuelle. Cette offre d'Ooredoo répond aux besoins et exigences des professionnels en leur proposant des forfaits aux avantages exceptionnels et adaptés à leurs besoins.

Fibre optique, 104 kilomètres déployés en 2020 à Tamanrasset

La wilaya de Tamanrasset a bénéficié l'année écoulée du déploiement de 104 kilomètres de fibre optique portant à plus de 6.500 kilomètres le réseau totale sur son territoire, indique lundi un bilan d'Algérie Télécom (AT). En 2020, AT a réalisé à Tamanrasset plusieurs opérations, dont le raccordement des différents quartiers des communes de la wilaya et la mise en place d'un réseau de fibre optique entre cette dernière et ses annexes afin de faciliter et d'accélérer les transactions des citoyens et leur éviter le déplacement au siège de la wilaya à la faveur du déploiement de 104 kilomètres de fibre optique portant à plus de 6.500 kilomètres la longueur totale du réseau sur son territoire, précise le bilan. La même source met en avant, également, l'attachement de l'entreprise à l'amélioration de ses services et la satisfaction de ses clients à travers le développement et la modernisation de ses équipements et réseau dans le cadre du plan national d'investissement pour le développement du réseau des télécommunications, élaboré par la direction générale. Dans l'objectif de désenclaver et d'assurer la couverture des zones d'ombre et des différents villages et communes de la wilaya.

OnePlus 9, lancé officiellement lancé le 23 mars

Selon un tweet du compte officiel de la société, il semblerait que la série OnePlus 9 fera officiellement ses débuts le 23 mars L'un des points forts des téléphones à venir est le partenariat que OnePlus a formé avec Hasselblad, une société connue pour son équipement photo haut de gamme. Selon Pete Lau, P-dg de OnePlus, ce partenariat durera trois ans et verra Hasselblad co-développer le système d'imagerie pour la gamme à venir ainsi que pour les futurs combinés. On ne sait pas exactement dans quelle mesure Hasselblad est impliqué, et si nous verrons ou non la technologie Hasselblad utilisée dans le téléphone, ou si l'entreprise fournit simplement des conseils. Une telle collaboration n'est pas nouvelle car dans le passé, nous avons vu d'autres entreprises telles que Huawei et Leica travailler ensemble sur la technologie des appareils photo des smartphones.



De plus, la date du 23 mars est plutôt intéressante car une rumeur récente avait suggéré qu'Apple pourrait également planifier un événement à cette date. Dans tous les cas, marquez la date sur votre calendrier.

Djezzy, pack télétravail Maktaby

En période de confinement, les opérateurs de téléphonie mobile ont lancé des solutions afin de répondre aux besoins de leurs clients. Les algériens confinés depuis le début de la pandémie du coronavirus ont eu besoin d'un grand débit Internet pour assurer leur travail à partir de leur domicile.

Djezzy a ainsi lancé "Djezzy Maktaby", l'unique pack destiné au travail à distance en Algérie qui permet aux professionnels désirant avoir plus d'autonomie à s'adapter à toutes les situations. Il s'agit donc d'un pack complet avec de l'Internet, voix, application gratuite qui permet de faire des réunions à distance sur mobile, LapTop, partager des écrans, réunion en conférence call. Djezzy Maktaby est aussi disponible pour les clients entreprises existants avec de multiples avantages comme des appels en conférence gratuit et un accès à Internet gratuit Webex de Cisco... Pour seulement 1.000 DA par mois pendant 12 mois. Quant au

modem, Djezzy l'offre à un prix réduit.

Pour bénéficier du pack Djezzy Maktaby, contactez votre chargé de compte ou bien rapprochez-vous de la boutique Djezzy la plus proche muni de votre dossier entreprise. Pour les clients professionnels, il est nécessaire de fournir un dossier :

- * Une copie du registre de commerce
- * Une copie de la pièce d'identité du gérant de la société ou de son représentant via une procuration.



Apple, un centre de conception de semi-conducteurs

Apple a annoncé mercredi 10 mars 2021 l'ouverture d'un nouveau centre de R&D en Allemagne. Situé à Munich ce laboratoire se focalisera sur la conception de semi-conducteurs et de logiciels dédiés à la 5G, et aux futures technologies de communication sans fil, pour les mobiles et d'autres appareils. Au total Apple prévoit d'investir plus d'1 milliard d'euros sur les trois prochaines années dans ce laboratoire.

Apple souhaite implanter ce laboratoire dans un nouveau bâtiment de 30.000 m² situé près du centre de Munich et qui ouvrira ses portes à la fin de l'année 2022. Des centaines de personnes seront employées, a ajouté Apple sans donner un nombre plus précis. Ce nouveau laboratoire va accueillir l'unité cellulaire d'Apple et son plus grand site de R&D d'Europe pour les semi-conducteurs et les logiciels de téléphonie mobile sans fil.

Deep Nostalgia : animer les photos de vos ancêtres !

Après avoir aidé les internautes à retrouver leurs origines, *MyHeritage* veut faire revivre nos ancêtres. Le site de généalogie vient de publier un nouvel outil, baptisé Deep Nostalgia, qui permet d'animer les photographies, y compris sur de très vieilles images.

Le nom de l'outil est une référence au deep learning, ou l'apprentissage profond, utilisé par l'intelligence artificielle. Il s'agit du même principe que pour les deepfakes, qui animent une photo en transcrivant les gestes et expressions d'un acteur. Dans le cas présent, *MyHeritage* a créé plusieurs vidéos pilotes contenant les mouvements de la tête et du visage à appliquer sur les photos. Deep Nostalgia sélectionne la vidéo pilote en fonction de l'orientation du visage, afin qu'elle soit la plus proche possible de celle de la photo. L'IA nécessite toutefois des images de bonne qualité. Le site passe donc d'abord les images par son outil Sublimateur Photo afin de corriger les photos floues ou basse résolution.



Instagram ajoute des sous-titres automatiques aux stories



Bonne nouvelle pour les utilisateurs d'Instagram ! Le réseau social est en train d'essayer une fonctionnalité de sous-titrage automatique. Bien entendu, les sous-titres automatiques sont loin d'être nouveaux. La plupart des plateformes sociales ont déjà implémenté cette fonctionnalité. Sur YouTube et Facebook, les utilisateurs peuvent choisir des sous-titres générés automatiquement pour les vidéos. Il est donc tout à fait logique que le Numéro un des réseaux sociaux finisse par étendre cette fonctionnalité à Instagram pour les stories. D'ailleurs, les tweets peuvent désormais être partagés sur Instagram. vous pouvez désormais sous-titrer automatiquement des vidéos dans des stories avec une gamme de styles différents. Il suffit d'enregistrer une story vidéo. Ensuite, il faut ouvrir la liste des stickers et sélectionner sous-titres qui désigne le sous-titrage codé.

Alibaba crée un hôtel futuriste où tout est géré automatiquement !

Alibaba et son emblématique P-dg Jack Ma font couler beaucoup d'encre depuis le lancement d'un concept d'hôtel encore inédit jusqu'à présent. Le géant chinois du e-commerce avait promis un établissement entièrement automatisé, caractérisé par une absence de personnel humain, remplacé par des robots. Selon Alibaba, ce type d'hôtel où même l'argent liquide n'a pas sa place représente le futur de l'hôtellerie. Dans un article publié le 3 octobre 2019, la chaîne CNBC a fait un compte rendu entre la réalité du terrain et les promesses faites par Alibaba (voir en fin d'article). Baptisé FlyZoo, l'hôtel est établi à Hangzhou, au sud de Shanghai. À l'entrée, l'absence de réception et d'accueil est frappant. À noter, la présence de bornes permettant aux clients de s'identifier via une application smartphone dédiée. Toutefois, ceci concerne seulement les locaux



car les clients étrangers devront procéder à un enregistrement de leurs papiers d'identité. Le plus frappant semble être le déverrouillage des chambres à l'aide d'un dispositif de reconnaissance faciale.

Volocopter présente un terminal pour ses taxis volants



Le projet de taxis volants de Volocopter avance à bonne allure. Après avoir dévoilé la version finale de son appareil muni de 18 rotors électriques dont elle espère pouvoir débiter l'exploitation commerciale dans les deux à cinq ans qui viennent, l'entreprise vient de présenter un prototype de terminal qui servira à gérer le trafic des passagers. Baptisé VoloPort, il a été conçu sur une base modulaire afin de pouvoir s'adapter aux différents emplacements urbains où il pourrait prendre place : toits d'immeubles, de gares ou de parking. Les images nous montrent un salon d'attente similaire à celui que l'on trouve dans les aéroports juste à côté duquel attend un VoloCity, nom donné par Volocopter à son taxi aérien. Le VoloPort pourra accueillir un large éventail de taxis aériens électriques, au service des voyageurs d'affaires, des touristes et de tous ceux qui en ont assez de rester bloqués, assis dans la circulation.

Des lunettes de soleil qui vous disent quand aller à... l'ombre

Des lunettes connectées à mi-chemin entre gadget et produit de santé. Une startup, chapeautée par l'entreprise coréenne Innocean Worldwide, a en effet lancé une campagne de crowdfunding sur Kickstarter afin de commercialiser une paire de lunettes connectées d'un nouveau genre. Capable de mesurer le niveau de rayons ultraviolets qu'elle reçoit, ces lunettes règlent automatiquement leur degré de protection en changeant la couleur de leurs verres (plus ou moins fumés). C'est également très utile en voiture lorsqu'on entre dans un tunnel... Le must c'est que la monture est équipée d'un haut-parleur qui vous prévient quand le soleil est trop puissant selon quatre niveaux d'alerte différents allant de - Votre exposition au soleil est élevée - à - Elle est extrême, cherchez de l'ombre -. Des mesures qu'il est également possible de consulter via une application sur votre smartphone.



Le Vatican dévoile un chapelet... connecté

Tous les moyens sont bons pour attirer de jeunes fidèles : le Vatican a ainsi dévoilé un chapelet connecté. Celui-ci est composé d'une dizaine de perles et d'une croix intégrant un système électronique permettant de se connecter à l'application *Click to Pray eRosary*. Ladite application, comme de juste distille des informations sur la religion de même que des prières. Ce chapelet, pas comme les autres, est cédé pour la modique somme de 99 euros. Ledit gadget est également doté de capteurs de mouvements car il s'active par... un signe de croix.

N'en déplaise au Vatican il n'est pas sûr qu'il y aura bousculade pour l'acquisition de ce chapelet collecté puisqu'avec un simple smartphone, jeune ou moins jeune, peuvent accéder à toutes les prières voulues de même qu'à n'importe quelle informations culturelle, cela sans s'encombrer de gadgets inutiles.



TLEMCEN, RESTAURATION D'UNE TRENTAINE DE SITES HISTORIQUES

Élaboration d'une trentaine de fiches techniques

La mosquée d'Ibn-Merzouk, la mosquée de Sidi-Belahcene et le minaret de Jemaâ Sid el-Benna ont bénéficié de travaux de restauration dont les travaux ont été gelés en 2013. Ces sites attendent toujours la reprise des travaux pour éviter une dégradation certaine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Actuellement, l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGECB) de Tlemcen "s'attelle à l'élaboration d'une trentaine de fiches techniques pour parachever les opérations de restauration des sites historiques", a indiqué son directeur, Benazza Mohamed. Ce dernier souligne que "plusieurs sites historiques, dont notamment des vieilles mosquées et des minarets, remontant à diverses époques, dont les travaux de restauration ont démarré depuis des années et puis arrêté à cause des problèmes financiers vont être relancés et précisant que le ministère de tutelle a programmé le parachèvement des projets inachevés en attendant la finalisation des fiches techniques et les estimations financières qui sont en cours d'élaboration par le dit office de Tlemcen". Selon l'APS, le même responsable a affirmé qu'"une seule fiche technique est



déjà achevée, il s'agit du minaret de la ville de Hennaya qui nécessite quelques travaux légers et une clôture devant la préserver des facteurs de dégradation. La capitale des Zianides, compte à elle seule, plus de 70 % du patrimoine archéologique musulman dans le pays".

Plusieurs sites tels que la mosquée d'Ibn-Merzouk, la mosquée de Sidi-Belahcene et le minaret de Jemaâ Sid-el-Benna avaient bénéficié de travaux de restauration, mais en 2013, les travaux ont été arrêtés et ces sites attendent toujours la reprise des travaux pour les sauver d'une dégradation certaine, a indiqué l'APS.

Selon les présidents d'associations cultu-

relles et touristiques de la wilaya, ces sites d'une beauté architecturale incomparable, qui remontent à diverses époques zianide, almoravide et mérinide, entres autres, sont de véritables atouts de développement du tourisme culturel. Dans le cadre de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique" en 2011, de grandes opérations de restauration et de préservation ont eu lieu dans divers sites historiques, notamment le minaret de Mansourah, la citadelle d'El-Mechouar, Bab el-Kermadine, les remparts d'Agadir et autres sites historiques représentant le patrimoine archéologique musulman national.

B. M.

TAMANRASSET, PARC CULTUREL DE L'AHAGGAR

Valorisation des richesses du site

L'Office national du parc culturel de l'Ahaggar à Tamanrasset "œuvre sans relâche à impliquer tous les acteurs locaux dans les efforts de valorisation de la richesse culturelle diverse de cet espace patrimonial et culturel à ciel ouvert", ont déclaré les responsables de l'Office.

L'implication des associations locales dans les initiatives de protection des richesses du parc "est devenu plus que nécessaire" en vue de contribuer à les valoriser et à assurer leur durabilité à travers une action collective pour lutter contre toute pratique nuisible aux différents types de biens culturels et naturels du parc, a indiqué à l'APS le directeur du parc, Mahmoud Oumerzag.

Cette démarche s'inscrit parmi les priorités de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar, dans le cadre des efforts importants visant à garantir la contribution à la réunion des conditions de protection des biens du parc, notamment à travers des actions de sensibilisation.

Dans le même sillage, un membre du forum Atakor pour la promotion de la culture et du tourisme sahariens, Amryoud El-Bekay, estime que l'implication de la société civile dans les efforts de protection du patrimoine culturel est une stratégie indispensable et efficace qui contribuera inévitablement à la protection de ce patrimoine contre l'extinction et aux efforts visant sa pérennité car c'est l'un des facteurs les plus importants de l'identité nationale.

Le directeur du parc a fait savoir que l'Office avait conclu des conventions avec des associations actives dans la région, à

l'instar de celle signée avec le forum Atakor, qui contribue grandement aux initiatives de sensibilisation à l'importance de la valeur historique et culturelle des composantes du patrimoine culturel du parc. Dans le cadre des efforts de protection du parc culturel de l'Ahaggar, dont la création s'inscrit au sein de la stratégie nationale et mondiale de préservation et de valorisation de ce patrimoine, des structures de protection et de réhabilitation ont été réalisées, en sus de la mise en place d'un Centre d'études et de description analytique. A cet effet, un total de 50 postes de garde, de secours et de renseignement ont été créés au niveau du Parc, outre un nombre de musées à ciel ouvert à l'instar de Tinhinan, Tamanrasset, In-Salah et Mertoutek et la programmation d'opérations de réalisation et d'aménagement d'autres sites, dont Tahabort, Tit et Tagmart.

Il a été procédé, en outre, à la mise en place des signalétiques spécifiques au Parc et à l'installation d'équipements solaires au profit des centres qui contribuent grandement au renforcement des opérations et des activités sur le terrain à l'instar des opérations d'inventaire, l'une des priorités de l'Office national du Parc culturel de l'Ahaggar.

L'Office national du Parc culturel de l'Ahaggar compte un total de 493 fonctionnaires, dont 62 cadres et 388 agents de conservation répartis sur 50 postes de garde et de secours qui couvrent pratiquement l'ensemble du territoire du Parc.

Selon le responsable du Parc, le "patrimoine culturel existant à travers

l'ensemble du territoire du Parc culturel de l'Ahaggar est confronté à des dangers qui l'exposent à différents effets qui lui font subir plusieurs dégâts causés par les facteurs naturel et humain", ajoutant que les "effets des risques naturels qui ne peuvent être corrigés sont minimes par rapport aux risques provoqués par l'Homme et qui constituent une véritable menace pour ce patrimoine culturel".

Parmi ces risques figurent les méthodes d'exploitation excessive du bois et du charbon et la collecte des plantes médicinales et fourragères en vue de les revendre, outre les opérations de pillage de sable des rivières, les actes de vandalisme commis sur les pierres tombales datant d'anciennes époques et la construction anarchique de carrières qui entraînent la destruction du patrimoine.

L'extraction anarchique des minerais, la mauvaise exploitation des terres agricoles, l'écriture sur les gravures rupestres et la gestion irrationnelle des déchets ménagers menacent tous le patrimoine culturel de cet espace, selon le responsable du Parc. Situé au cœur du Sahara à Tamanrasset sur une superficie de 633.887 km², le Parc national culturel de l'Ahaggar regorge d'importantes ressources culturelles et naturelles, rares et vulnérables, en sus sa faune, sa flore et ses sites naturels.

Les ressources du Parc revêtent une importance culturelle et historique majeure à la faveur de ses spécificités qui l'érigent en destination touristique par excellence et même un espace pour les chercheurs, toutes disciplines confondues.

APS

CONSTANTINE

Expertise pour stabiliser le terrain à Messaoud-Boudjeriou

Une expertise a été engagée pour déterminer les causes du glissement de terrain signalé dans la région de Messaoud-Boudjeriou, dans la wilaya de Constantine, et permettre un traitement efficace de ce phénomène.

L'expertise a été lancée par l'Office de promotion et de gestion immobilière pour un montant de 500 millions de dinars. L'expertise prendra en considération plusieurs paramètres techniques liés, entre autres, à la nature du terrain et aux facteurs déclencheurs du phénomène de glissement. Il a été relevé dans ce sens relevé que le glissement de terrain a été signalé sur un site devant abriter un programme de construction de logements publics locatifs (LPL).

La DUAC, de concert avec le Laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC) relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, œuvre à étudier les possibilités et les moyens à mettre en exécution pour lutter contre le phénomène de glissement de terrain signalé dans plusieurs régions de la wilaya.

Une prospection de terrain et des essais géophysiques et géotechniques spécifiques devront être exécutés pour la réalisation d'une étude approfondie sur les causes des glissements signalés et l'évaluation de l'état actuel des sites endommagés. Les techniques de stabilisation des glissements devront avoir lieu selon trois procédés, à savoir les terrassements, les dispositions de drainage et l'introduction d'éléments résistants permettant la modification de la topographie du glissement.

MOSTAGANEM

1 milliard DA pour le développement des communes

Un budget d'un milliard de dinars a été consacré au programme de développement au profit des communes de la wilaya de Mostaganem. Cette enveloppe budgétaire concerne la première tranche des opérations de développement enregistrées au titre de l'année en cours au profit de la population de quelque 170 villages, en majorité classés dernièrement comme zones d'ombre. Ce programme de développement comprend 69 projets de désenclavement des zones reculées et la modernisation du réseau routier, parallèlement à 12 autres de réhabilitation de l'éclairage public et d'amélioration urbaine. Les communes concernées ont bénéficié de 28 projets d'alimentation en eau potable et d'amélioration de l'équipement public de l'eau, ainsi que 26 autres de raccordement aux réseaux d'assainissement, en plus de trois projets de réalisation de stades et de terrains de proximité. Les P/APC ont été instruits d'accélérer les procédures administratives pour entamer les travaux de ces projets et leur suivi sur le terrain, avec la collaboration des associations et de la société civile locales. Parallèlement, 45 autres opérations seront réceptionnées au profit des zones d'ombre, qui bénéficient actuellement de la priorité, en plus de 242 projets entrés en service fin décembre 2020.

APS

"LES CONCEPTS GÉNÉRAUX DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS"

L'AND anime une conférence virtuelle

La première conférence virtuelle autour des "Concepts généraux de gestion intégrée des déchets" a pour but de consolider les capacités du mouvement associatif dans le domaine de gestion des déchets, a annoncé l'Agence nationale des déchets (AND) dans un communiqué.

Cette conférence virtuelle intervient en application des recommandations de la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, et en concrétisation des principales missions de l'AND, lesquelles consistent en l'accompagnement des associations de la société civile en matière de gestion des déchets.

La conférence s'inscrit aussi dans le cadre de la concrétisation du programme annuel issu des conventions de partenariat conclues entre l'AND et les associations de la société civile, précise la même source.

Selon l'AND, la "conférence a pour buts, de consolider le mouvement associatif dans le domaine de gestion des déchets, clarifier les concepts généraux relatifs à leur gestion intégrée, apporter l'appui technique et fournir les données et les informations exactes propres à cette gestion".

Au cours de la conférence, via le lien bit.ly/3qvhdfZ, il sera procédé à la simplification et à l'explication des différentes techniques propres à la gestion des déchets, ainsi qu'à la fourniture de chiffres et données instantanés et précis en la matière.

La ministre y interviendra également, en vue de partager avec la société civile, la vision et les aspirations du secteur de l'Environnement en général, ainsi que la gestion des déchets en particulier.

R. E.

ASSURER UNE MEILLEURE COUVERTURE ÉNERGÉTIQUE

Intensification de la coopération des pays de l'Appo

La coopération et le partenariat économique et énergétique entre les pays africains sont primordiaux pour assurer l'indépendance du continent en subvenant aux besoins énergétiques des populations.

PAR RIAD EL HADI

Les pays membres de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (Appo) ont convenu d'intensifier les actions de coopération en vue d'atteindre une meilleure couverture énergétique dans le continent et de s'engager sur des projets de transition énergétique, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

S'exprimant à l'issue des travaux de la 40^e session extraordinaire du Conseil des ministres de l'Appo, le ministre a affirmé que "les pays membres ont décidé d'intensifier les actions de coopération et collaboration pour rendre disponible l'énergie aux 600 millions d'Africains privés de ces ressources".

Le continent africain est à la "traîne en matière de transition énergétique et d'exploitation des énergies renouvelables. C'est pour cette raison nous avons fixé des objectifs et des actions que nous devons mener pour opérer une véritable mutation dans nos systèmes énergétiques", a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le ministre a précisé que l'Algérie, qui assure la présidence du Conseil des ministres de l'Appo durant l'année 2021, "devra entamer prochainement plusieurs actions de coordination avec les pays membres pour développer le



secteur énergétique dans le continent". L'Algérie "reste le meilleur pays en Afrique en matière de couverture d'électricité avec un taux de 99 % et de raccordement au gaz naturel avec un taux qui avoisine les 62 %. Tous les autres produits énergétiques sont également disponibles en vue de satisfaire la demande nationale, tels que les carburants. Ces capacités énergétiques sont révélatrices et nous permettent de travailler avec d'autres pays africains", a souligné le ministre de l'Énergie et des Mines. Lors de cette réunion, d'autres points ont été examinés par les pays membres de l'Appo, notamment la validation d'une étude pour évaluer l'impact du Covid-19 et les décisions de la Cop 21 sur l'industrie pétrolière et gazière africaine. Au début des travaux de l'Appo, le ministre de l'Énergie et des Mines a appelé les pays africains producteurs de pétrole à "trouver des solutions aux défis multiples qui se dressent devant le secteur des hydrocarbures, évoquant notamment la transition énergétique et le manque de

financements destinés aux projets de combustibles fossiles". Dans son allocution d'ouverture, Arkab a indiqué que l'industrie pétrolière et gazière africaine est confrontée aujourd'hui à plusieurs défis, soulignant que "le monde s'efforce de passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables". Créée en 1987, l'Appo regroupe 15 pays membres que sont l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Niger, le Nigéria, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Égypte, la Guinée Equatoriale, la Libye, l'Afrique du Sud, et trois pays observateurs : le Soudan, le Ghana et la Mauritanie. Cette organisation intergouvernementale africaine vise à promouvoir les initiatives communes en matière de politique et de stratégie de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière en vue de permettre aux pays membres de tirer profit des activités d'exploitation de pétrole.

R. E.

PLAN STRATÉGIQUE "SONELGAZ 2035"

Se projeter dans l'avenir

Le Président-directeur général (P.-dg) du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras, a fait état d'un plan stratégique dénommé "Sonelgaz 2035" en cours d'élaboration sur la base d'un diagnostic exhaustif du secteur afin d'améliorer et se projeter dans l'avenir. S'exprimant lors d'une visite d'inspection d'installations énergétiques dans cette wilaya, Boulakhras a indiqué que ce plan stratégique à l'horizon 2035

"s'articule prioritairement sur la performance et l'amélioration de la mission de service public, ainsi que le redéploiement du groupe après étude, en se projetant sur l'avenir, tout en soutenant les actions de relance économiques et sociales initiées par les pouvoirs publics".

"Nous comptons également accompagner l'organe de transition énergétique à travers la concrétisation du programme de déve-

loppement des énergies renouvelables", a-t-il précisé avant d'ajouter que la Sonelgaz s'est fixée également une date butoir pour "la numérisation de l'ensemble du groupe à l'horizon 2026".

Ce plan stratégique se fixe "également des objectifs d'exportation vers les pays étrangers, tant en produits énergétiques, savoir-faire acquis et reconnu des techniciens algériens, notamment en maintenance et construction d'ouvrage", a fait savoir Boulakhras, précisant que "l'Algérie a des atouts pour exporter vers différents pays et réduire les dépenses de plus de 20 %".

Accompagné par le wali de Ghardaia, Boualem Amrani, le P.-dg de Sonelgaz a procédé, lors de cette visite de travail d'une journée dans la wilaya, à la mise en service d'un centre médico-social pour les travailleurs du secteur, ouvert également à la population locale, avant d'inaugurer l'agence commerciale et district gaz et électricité à Benghanem (Ghardaia), réalisé pour plus de 107 millions DA.

Il a également visité un poste d'augmentation de puissance énergétique électrique à Guerrara pour un opérateur industriel, dans le cadre de

l'encouragement de l'investissement privé, avant de procéder au raccordement d'un périmètre agricole sur une distance de 1,7 km linéaire, pour un coût de près de 10 millions DA.

Boulakhras a visité, en outre, les travaux de raccordement à l'électricité d'une zone d'ombre Sidi-Belkheir pour un coût de plus de 27 millions DA dont les travaux ont atteint les 30 %.

Le P.-dg du groupe Sonelgaz a, au terme de sa visite à Guerrara, mis en service les nouveaux districts de gaz et électricité réalisés pour 83 millions DA ainsi que le poste source 120/60 kw qui renforce la wilaya de Ghardaia en électricité, notamment les localités de Métlili, Seb-Seb et Mansoura.

Sur site, Boulakhras a affirmé qu'il "s'attèlera à renforcer et sécuriser l'alimentation en énergie et satisfaire la demande croissante sur l'électricité durant la période estivale", avant de souligner à l'adresse des travailleurs du secteur que "l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs constitue une de ses préoccupations".

R. E.



CISJORDANIE OCCUPÉE

La CPI ouvre une enquête sur les crimes israéliens



Fatou Bensouda, la procureure de la CPI, a confirmé l'ouverture d'une enquête pour les crimes commis, depuis juin 2014, dans les territoires palestiniens occupés.

Le manque de soutien des grandes puissances, à commencer par les États-Unis, à cette décision est regrettable. Cinquante-quatre ans après le début de l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Ghaza, la politique de l'État d'Israël dans ces territoires est désormais sous la loupe de la Cour pénale internationale (CPI), juridiction créée en 2002 sous l'égide des Nations unies, qui siège à La Haye. L'ouverture d'une enquête sur ce dossier explosif a été confirmée, début mars, par la procureure de l'institution, Fatou Bensouda.

La magistrate gambienne, qui a courageusement passé outre les pressions exercées sur elle par Donald Trump, a fait cette annonce peu après l'arrivée au pouvoir de Joe Biden. L'accueil réservé par le nouveau

Président démocrate à cette procédure s'annonce comme un marqueur de sa politique proche-orientale. D'autant que l'enquête s'ouvre au moment précis où la normalisation des relations entre Israël et ses voisins arabes, négociée sous Trump, tend à marginaliser la question du droit des Palestiniens à un État.

Dans un rapport publié en 2019, Mme Bensouda envisageait de se pencher sur trois sujets : les crimes présumés commis lors de la guerre de l'été 2014, dans la bande de Ghaza, tant par l'armée israélienne que par le Hamas ; la répression de la "marche du retour", dans la bande de Ghaza en 2018, qui a fait 200 morts et des milliers de blessés ; et la colonisation juive en Cisjordanie, violation de la convention de Genève, qui interdit de modifier la démographie d'un territoire occupé. Ni les États-Unis ni Israël ne reconnaissent la CPI. Mais l'Autorité palestinienne y a adhéré en 2015, après avoir obtenu le statut d'observateur aux Nations unies.

L'avocat britannique Karim Khan, qui doit succéder à Fatou Bensouda à la mi-juin, devra faire preuve de la même inflexibilité que sa devancière. Car Joe Biden ne sem-

ble pas pressé de respecter l'indépendance de la CPI. Le nouveau Président hésite même à lever les sanctions infligées à Fatou Bensouda par Donald Trump, en contradiction avec son engagement à restaurer une diplomatie "des valeurs". Le signal envoyé par Washington – mais aussi par Berlin, qui a déploré en des termes similaires la décision de la procureure – est d'autant plus regrettable qu'il survient au moment où l'idéal de justice universelle redresse timidement la tête. Le système judiciaire israélien dénie aux Palestiniens toute capacité à obtenir réparation.

Les autres voies explorées pour défendre leurs droits, qu'il s'agisse de la mobilisation populaire non violente, des négociations, du soulèvement armé, du terrorisme ou du recours à l'Onu ont fini en impasses. Du fait de l'asymétrie entre les parties et de la répugnance des grandes puissances à peser sur Israël pour que cesse sa politique d'annexion et de fait accompli.

La saisine de la CPI est donc l'ultime planche de salut pour les Palestiniens. Nul ne peut être au-dessus du droit international.

IRLANDE DU NORD

Boris Johnson confronté à un mécontentement croissant

Le Premier ministre britannique Boris Johnson s'est trouvé confronté ce vendredi, lors d'une visite en Irlande du Nord, au mécontentement croissant dans la province britannique au sujet des conséquences du Brexit.

Favorable à un abandon pur et simple des contrôles sur les marchandises en provenance de Grande-Bretagne, la Première ministre nord-irlandaise Arlene Foster (DUP - unioniste) a jugé "intolérable" les dispositions entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier.

De son côté, la vice-Première ministre Michelle O'Neill (Sinn Féin - parti républicain favorable à la réunification de l'Irlande), a refusé d'accueillir Boris Johnson lors de son arrivée à Belfast, lui

reprochant son "approche téméraire et partisane" vis-à-vis du protocole nord-irlandais.

Partie intégrante de l'accord de divorce entre Londres et Bruxelles, ce texte est destiné à éviter le retour d'une frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, membre de l'UE. Cela risquerait de mettre en péril la paix signée en 1998 après trois décennies de conflit meurtrier entre loyalistes, attachés à la couronne britannique, et républicains.

A peine deux mois plus tard, des décisions unilatérales du gouvernement de Boris Johnson, qui a repoussé certains contrôles sur les arrivées de marchandises de Grande-Bretagne dans la province, ont suscité colère et préparation d'une riposte judi-

ciaire du côté européen. "Nous prenons des mesures légales et techniques pour construire la confiance", a déclaré le Premier ministre. "C'est la bonne chose à faire vu l'impact sur l'accord (de paix) du Vendredi Saint et le besoin d'avoir le consentement des deux communautés". Mais la situation actuelle semble ne satisfaire personne.

Depuis l'entrée en vigueur du protocole, la police a mis en garde sur l'atmosphère "fébrile" qui monte dans la province. Le mois dernier, des menaces contre le personnel chargé de mener les contrôles ont justifié leur retrait temporaire. L'incident a ravivé le souvenir des trois décennies des "Troubles", qui ont fait 3.500 morts.

Agences

CENTRAFRIQUE

L'Onu décide une augmentation des effectifs de la Minusca

Le Conseil de sécurité de l'Onu a accepté d'augmenter la Minusca avec 2.750 militaires et 940 policiers en réponse à la requête du secrétaire général de l'Onu et du chef de la Minusca après un durcissement des attaques depuis fin 2020. Cette augmentation d'effectifs est exceptionnelle, pour ce qui est déjà l'une des trois plus importantes missions de la paix de l'Onu. En ayant la possibilité d'intégrer progressivement ces 2.750 militaires et 940 policiers, la Minusca portera ses effectifs à 14.400 militaires et 3.020 policiers. Des renforts pour aider la Minusca à assurer ses missions : protéger les civils et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

En ce qui concerne la provenance de ces renforts, Bangui et la Minusca espèrent tous deux pouvoir intégrer les 800 soldats rwandais qui avaient été dépêchés au début de l'année au titre de la coopération bilatérale ; ils sont reconnus pour leur professionnalisme et leur discipline. Le reste des nouveaux Casques bleus pourraient être sénégalais, marocains ou mauritaniens.

Au Conseil de sécurité, seule la Russie s'est abstenue. La France, elle, s'est félicitée de ce vote, après les attaques récentes menées par la coalition dirigée par l'ancien Président Bozizé. Le Conseil de l'Onu a voulu aussi adresser un message de soutien symbolique à la Centrafrique, à deux jours du deuxième tour des élections législatives.

TCHAD

Brice Mbaimon Guedmabye suspend sa campagne pour la présidentielle

Un quatrième candidat à la présidentielle du 11 avril prochain risque de ne pas participer au scrutin. Brice Mbaimon Guedmabye suspend sa campagne.

Après le retrait des candidats Yorongar Ngarledji, Saleh Kebzabo et Bongoro Théophile, voilà que Brice Mbaimon Guedmabye, qui a déjà été candidat en 2016, suspend sa campagne en raison, a-t-il expliqué, du déséquilibre imposé par le camp d'Idriss Déby Itno, le président sortant, et de l'absence d'initiative de la Commission électorale nationale indépendante pour mettre tous les candidats au même pied d'égalité.

"Durant la campagne, des emplacements spéciaux sont réservés dans chaque localité pour la position des affiches électorales. La ville de Ndjamena, comme toutes les localités du pays, est prise d'assaut par des affiches du parti au pouvoir et ses alliés de manière anarchique, sans que la Ceni ne lève le petit doigt pour mettre fin à ce désordre."

Le candidat a ainsi exigé "des mesures fortes en faveur de la transparence des élections, et la sécurité des acteurs politiques et sociaux. Il s'agit pour le gouvernement d'assurer à tous les candidats une couverture sécuritaire, au même titre que le candidat Idriss Déby Itno, de procéder à la décrispation du climat social en trouvant une solution juste aux revendications légitimes des travailleurs du secteur public en grève, rétablir l'équilibre de la parité majorité-opposition à la Ceni actuellement dominée par les membres du MPS et ses alliés."

Agences

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

**L'entraîneur
Zaoui jette
l'éponge**

Après seulement 5 journées du championnat de Ligue 2, Samir Zaoui, ex-international algérien et actuel entraîneur du SC Aïn Defla (Ligue 2 Ouest), a jeté l'éponge après le match nul concédé hier à domicile face à l'ASM Oran pour le compte de la cinquième journée.

La valse des entraîneurs du championnat algérien touche aussi la seconde décision. C'est désormais à Samir Zaoui de quitter le SC Aïn Defla, motivant sa décision par le fait que "les moyens financiers et matériels n'existent pas à Aïn Defla", ce qui l'empêche de mener à bien sa mission.

Cette décision peut paraître surprenante puisqu'après cinq journées, le SC Aïn Defla pointe à la troisième place du groupe ouest avec neuf points. C'est le MCB Oued Sly qui occupe la 1^{re} place de ce championnat avec 13 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

**Youcef Atal
de retour plus tôt
que prévu ?**

À nouveau blessé, cette fois aux adducteurs durant un entraînement de son équipe, Youcef Atal entame une nouvelle période de réathlétisation en cette saison 2020-2021 décidément noire pour l'ex-du Paradou. Pour autant, l'international algérien ne serait pas sur le carreau aussi longtemps que prévu à en croire son entraîneur, Adrian Ursea : "Il y a eu une évolution de sa situation. Youcef est en train de se retaper physiquement. Il est en réathlétisation et a déjà commencé à faire des courses mais, pour autant, il ne sera pas présent dimanche. Sera-t-il apte la semaine prochaine ? Nous l'espérons. On fait le point entraînement après entraînement avant d'évoluer en fonction des ressentis de Youcef et de l'avis du staff médical. Nous l'accompagnons du mieux possible en espérant qu'il pourra revenir un peu plus vite."

ÉMIRATS ARABES UNIS

**Mehdi Abeid
buteur avec
Al Nasr**

Dans un match animé entre Beni Yas et Al Nasr qui s'est terminé sur le score de 3-2 pour Beni Yas, le milieu algérien Mehdi Abeid a inscrit son troisième but avec son équipe.

Mehdi Abeid a ouvert le score juste avant la pause d'une frappe depuis les 20 mètres de l'intérieur du pied. Malgré cet avantage obtenu par l'ancien nantais en première période, Al Nasr s'est fait rejoindre au score et s'est vu perdre le match face au dauphin du championnat. Avec cette défaite, Al Nasr est 4^{ème} de Premier League des Émirats Arabes Unis, à 8 points du leader Al Jazira.

PHASE DE POULES DE LA COUPE DE LA CAF

**Les Canaris à Lusaka pour
affronter les NAPSA Stars**

C'est aujourd'hui que les Canaris s'envoleront à destination de Lusaka, capitale de la Zambie pour y affronter, mercredi, leurs homologues de NAPSA Stars, en match comptant pour la 2^e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf).

PAR MOURAD SALHI

Vainqueurs du 1^{er} match à domicile face aux Camerounais de Coton Sport (1-0), les coéquipiers du capitaine Arezki Hamroun se présenteront à Lusaka avec la ferme intention de confirmer face à l'équipe de NAPSA Stars qui a perdu sa première sortie en dehors de ses bases face aux Marocains de RC Berkane (2-0).

La JSK, qui occupe actuellement la 2^e place du groupe B avec 3 points, mise sur une 2^e victoire de suite dans ce tour avancé de l'épreuve continentale. Les coéquipiers de Badreddine Souyad, auteur du but victorieux face au Coton Sport, effectueront 2 séances d'entraînement à Lusaka avant le match.

"On se déplacera dimanche à Lusaka à bord d'un vol spécial. Une fois sur place, on aura à effectuer 2 séances d'entraînements dont une au stade principal qui abritera le rendez-vous de mercredi. Cela permettra



aux joueurs de s'acclimater aux conditions du pays. Concernant la préparation, j'avoue que nous n'avons pas grand-chose à changer.

C'est un match qui se déroulera dans des conditions différentes. L'adversaire est attendu à sortir le grand jeu pour remporter sa 1^{re} victoire pour rester en course pour la qualification au prochain tour. Cela ne nous n'empêchera pas de négocier un bon résultat.

Ce qui va nous permettre d'aborder le reste des matchs de ce tour dans de bonnes conditions", a indiqué le technicien des Canaris, Denis Lavagne.

Badreddine Souyad, buteur de la JSK dans cette compétition continentale avec 3 réalisations, confirme qu'ils iront à Lusaka pour confirmer leur bonne santé. "Aucun club ne nous offre de cadeau à ce niveau de la compétition. Chaque match a sa particu-

larité. Nous sommes appelé à respecter tout le monde dans ce groupe. Débuter la phase de poules par une victoire est une motivation pour nous.

Ce n'était pas facile, mais ce succès va nous donner de la confiance pour aller de l'avant", a indiqué le défenseur. Pour ce qui concerne l'effectif, Lavagne bénéficiera de l'ensemble de ses joueurs, hormis un ou deux changements, il est attendu la reconduction du même Onze entrant.

Cette rencontre qui aura lieu au stade National Heroes Stadium à partir de 14h, sera dirigée par l'arbitre ivoirien Kalilou Traore. Ce dernier sera assisté par Nouhou Ouattara et Ashumu Hermann. Le 4^e arbitre sera Jean-Philippe Vlei Patrick Tanguy. Le National Heroes Stadium, signalons-le, qui abritera ce match a été construit en 2014 et possède une pelouse naturelle.

M. S.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 DE FOOTBALL

La JS Saoura reprend les commandes

La JS Saoura est le nouveau leader du championnat. Les Sudistes ont pris les commandes de la Ligue 1 après avoir battu le WA Tlemcen dans le derby de l'Ouest disputé vendredi à l'occasion de la 1^{re} partie de la 17^e journée. En revanche, le derby de la capitale, MC Alger – CR Belouizdad, n'a pas connu de vainqueur et s'est soldé sur le score d'1 but partout.

Invincus depuis la 11^e journée, les gars de la Saoura se sont vu propulser en tête du classement grâce à leurs 4 victoires de suite. Une nouvelle sortie réussie durant laquelle les camarades de Yahia Cherif ont bataillé pour sortir victorieux face à une bonne équipe du WA Tlemcen.

Après avoir dominé l'entame du match, les Jaune et Vert ont trouvé la solution sur penalty à la suite d'une faute commise sur Zaïdi par le portier tlemcénien. Belaid

(33') s'est chargé d'exécuter la sentence et permet à son équipe de monter sur la plus haute marche du podium (32 pts).

Au stade du 5-Juillet, le 109^e derby de l'histoire entre le MC Alger et le CR Belouizdad a laissé tout le monde sur sa faim, tant sur la prestation des deux formations que par le résultat (1-1). En effet, tout s'est joué en seconde période dans ce classique du championnat, car la première mi-temps est à mettre aux oubliettes tout simplement. Dès le retour des vestiaires, le Doyen est parvenu à débloquent la situation. À la suite d'un coup franc tiré par Bourdime, Belkheir, libre de tout marquage, coupe la trajectoire du ballon de la tête et lance véritablement cette confrontation. Côté Chabab, la réaction des Belouizdadiens ne s'est pas fait attendre. Les Rouge et Blanc ont nivelé le score à la 63^e

minute par l'entremise de leur international béninois, Koukpo. Les gars de Laâqiba avaient la possibilité de repasser devant en toute fin de partie, mais le jeune Belkheir a vu son tir croisé buter son le montant droit de Chaâl. En panne de victoire en championnat, depuis 5 matchs pour le MCA et 3 pour le CRB, les deux voisins ratent l'occasion de se relancer et font du surplace au classement. À l'image du MCA, l'Olympique de Médéa a également été tenu en échec. Les Olympiens ont été contraints au partage des points par l'USM Bel Abbès (1-1). Les visiteurs ont été les premiers à marquer par Bounoua (51') avant de voir les locaux égaliser à la 78' par Khalfallah, sur penalty. Un but qui lui permet de rejoindre Messaoudi en tête du classement des buteurs avec 8 réalisations. De son côté, le CS Constantine a régalié face au RC Relizane (5-2). Pourtant, les Sanafir ont été cueillis à froid suite à la réalisation de Balebgh signée à la 3'. Sans vraiment paniquer, les protégés de Miloud Hamdi ont commencé à développer leur football progressivement pour arriver à recoller au score à la 31' par Lakdja, avant de rejoindre les vestiaires avec un but d'avance grâce Lamri (45'+1). En seconde période, les Constantinois ont confirmé leur supériorité en ajoutant 3 autres buts par Lakdja (52') et Amokrane (64' et 84'), auteurs tous les deux d'un doublé. Doucement, mais sûrement, le CSC poursuit sa progression au classement et s'éloigne de la zone de turbulences.



ESPRITS CRIMINELS



21h00



Malik Saïd, un ancien marine originaire d'Égypte, a été gazé au Caire et son ami Hank Willis, un étudiant expatrié pour suivre un cursus universitaire, est porté disparu. Lorsque l'unité découvre que les deux hommes formaient un couple, Garrett pense qu'ils ont affaire à un crime de haine. La violence du mode opératoire semble lui donner raison, mais d'autres éléments viennent mettre à mal l'hypothèse du meurtre homophobe...

LE MAUVAIS FILS



21h00



Bruno Calgani arrive à l'aéroport de Roissy. Il vient de purger une peine de prison outre-Atlantique, pour usage et trafic de stupéfiants. Il est accueilli par un commissaire de police qui l'informe de ses obligations légales, et lui indique la nouvelle adresse de son père. René Calgani vit seul depuis le décès de son épouse et se voue tout entier à son travail. Il accueille Bruno avec émotion puis part aussitôt pour son chantier.

UN HOMME PRESSÉ



21h00



Alain est un homme qui s'estime important. A ses yeux, rien n'est plus précieux que le temps. Il n'aime d'ailleurs pas le perdre. Dans sa vie aucune place pour les loisirs et la famille. Lorsqu'un jour, un AVC le stoppe net dans son élan. Pendant son séjour à l'hôpital, il va être pris en main par Jeanne, une jeune orthophoniste.

Mrs WILSON



21h00



A Londres, dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, Alison Williams mène une vie heureuse aux côtés de son mari Alec, romancier et ancien des Services secrets, un homme qu'elle aime et dont elle croit tout savoir. Mais Alec meurt brutalement, laissant Alison inconsolable et désespérée. C'est alors qu'une femme se présente à son domicile, prétendant être la véritable madame Wilson.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES PROIES



21h00



Alors que la guerre de Sécession fait rage, John McBurney, caporal dans l'armée unioniste, gravement blessé, trouve refuge dans un internat de jeunes filles, en plein Sud des Etats-Unis. L'établissement, tenu par la rigoureuse Martha Fansworth, ne compte qu'une préceptrice et quelques pensionnaires, Alicia, Jane, Amy et Mary.

LA GUERRE
DES ENFANTS



21h00



En 1939, Roger, Tomi, Bernard, Francine, Massin, Simone, Louis, Jean, Robert, Raymonde... ont entre 5 et 10 ans. Ce sont des enfants. La Seconde Guerre mondiale va fracasser leurs vies. Ils vont connaître les bombardements, la faim, la peur, la mort, l'exode, les humiliations, la barbarie des adultes et pour certains la déportation.

CAPITAL



21h00



Au sommaire : "Classes moyennes : les aides financières du "quoi qu'il en coûte" ont-elles été suffisantes ?". Enquête sur les difficultés financières des Français. - "France à crédit : d'où viennent les milliards ?". L'État emprunte des milliards d'euros. - "Je consomme tout à crédit : faut-il vivre au-dessus de ses moyens ?". Enquête sur les organismes de crédit.

WONDER WOMAN



21h00



Hippolyta, la reine des Amazones, entraîne durement sa fille, la princesse Diana, pour qu'elle devienne une guerrière redoutable. La jeune femme, qui vit coupée du monde sur une île paradisiaque, finit par découvrir ses pouvoirs. Un jour, elle porte secours à Steve Trevor, un pilote américain dont l'avion vient de s'écraser.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulah Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Fadjr	05h34
Dohr	12h57
Asr	16h20
Maghreb	18h57
Icha	20h15

FORUM DE GENÈVE

L'Égypte de Sissi mise sur la sellette par les Occidentaux

Les pays occidentaux ont exhorté l'Égypte, vendredi, devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, à mettre fin aux persécutions contre les militants ou journalistes perçus comme opposants et à les relâcher immédiatement.

Les États-Unis, qui ont le statut d'observateur au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, figurent parmi les 31 signataires de cette déclaration conjointe sur l'Égypte, la première depuis 2014.

Le texte appelle notamment à lever les restrictions aux libertés d'expression et de rassemblement.

Au Caire, le ministère égyptien des Affaires étrangères a exprimé sa "grande surprise et sa désapprobation".

Le Président égyptien Abdel Fattah al Sissi, ancien chef de l'armée qui a chassé du pouvoir les Frères musulmans en 2013, rejette les accusations d'abus contre les droits de l'homme et de répression de



toute voix dissidente en Egypte, réfutant l'existence de prisonniers politiques.

"Nous exhortons l'égypte à garantir un espace pour que la société civile – notamment les défenseurs des droits de l'homme – puisse travailler sans la crainte d'intimidations, de harcèlement, d'arrestations, de détention ou de toute

autre forme de représailles", a déclaré l'ambassadrice finlandaise auprès du forum de Genève, Kirsti Kauppi, en lisant le texte de la déclaration. La plupart des pays signataires sont européens. S'y ajoutent l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. Aucun pays d'Afrique ou du Moyen-Orient n'a soutenu la déclaration.

SOINS À L'ÉTRANGER

L'Algérie dégage un budget spécial pour 200 cas de scoliose

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a fait état, de la consécration d'un budget spécial pour l'évacuation pour soins à l'étranger de 200 patients atteints de scoliose. Un "budget spécial a été dégagé pour l'évacuation pour soins à l'étranger de quelque 200 patients atteints de scoliose, qui sont actuellement au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de rééducation fonctionnelle à Azur-Plage",

a indiqué le ministre en réponse à la question d'un membre du Conseil de la Nation sur la réalisation d'un hôpital moderne pour les interventions de précision dans toutes les spécialités en vue de répondre au besoins des citoyens au niveau national. S'agissant du transfert des patients atteints d'autres pathologies, le ministre a indiqué que le secteur de la santé recourra "prochainement" à des médecins étrangers, de France, d'Allemagne, de Turquie ou de Tunisie pour certaines interventions chirurgicales afin de réduire la facture des transferts sanitaires, d'une part et assurer la formation des médecins algériens, d'une autre part. Concernant la possibilité de réaliser

un méga hôpital moderne, le premier responsable du secteur a rappelé l'inscription, durant les années précédentes de "9 projets d'étude et de réalisation de centres hospitalo-universitaires à Alger, Constantine, Tlemcen, Annaba, Batna, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Béchar et Ouargla", cependant, a-t-il expliqué "ces projets ont été gelés, en 2015, dans le cadre de la rationalisation des dépenses au vu de la conjoncture économique". Compte tenu de l'importance de ces projets qui permettront de renforcer les soins de santé à l'échelle nationale, il a été procédé, au cours des dernières années, au dégel de 3 projets prioritaires, en l'occurrence à Alger, Béchar et Ouargla.

NOUVELLE COMPOSANTE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CAF L'Algérie, la grande absente !

Après le plébiscite du nouveau président de la Confédération africaine de football (Caf), le Sud-Africain Patrice Motsepe, les membres du comité exécutif sont désormais connus à l'issue de la session élective de vendredi. Huit membres, issus de différentes zones du continent africain, ont été élus.

Absente de marque dans cette haute sphère du football africain, l'Algérie est victime de tiraillements internes et de malentendus récurrents entre la Fédération agérienne de Football et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Par ailleurs, et durant ce conclave africain tenu à Rabat, force est de souligner que la politique politicienne était au rendez-vous. Accueillant l'événement, le Maroc n'a pas résisté à glisser une disposition réglementaire conditionnant l'adhésion, pour tout nouveau membre, à la Confédération africaine de football par l'obligation d'être membre de l'Onu, dans une volonté manifeste de barrer le chemin à toute évolution de la question du Sahara occidental occupé.

14^e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL "Aramil", un 1^{er} spectacle en compétition

Aramil a été présenté vendredi à Alger, devant un nombreux public, astreint au strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

Mis en scène par Chahinez Neghouèche sur un texte adapté par sa plume de *L'école des veuves* de Jean Cocteau, le spectacle, inscrit dans le registre du théâtre classique, traite de la condition de la femme, dans une conception dramatique aux contours comiques. D'une durée de 70 minutes l'histoire se déroule dans un cimetière où Assia, veuve sans enfants, rendue par Mouni Boualem, accompagnée de sa servante Ahlem, campé par Nejla Tari, vient se recueillir sur la tombe de Najib, son mari, professeur d'université de son vivant, connu par sa conjointe et ses proches pour son infidélité avérée avec ses étudiantes. Au moment où Assia évoquait sa vie conjugale difficile marquée de mésententes et de déboires avec son défunt

mari, sa servante, personnage comique, la console et atténue sa douleur, jusqu'à l'entrée en scène de Yasmine, une étudiante devenue secrétaire, puis maîtresse du défunt, interprétée par Yasmine Abbassi. Dans un spectacle à rebondissements, les événements s'emballent entre les 3 femmes, toutes de noir vêtues, et finissent par contraindre Assia, à se débarrasser de ses accoutrements de deuil, se faire belle et déterrer son mari pour en découdre avec lui, dans un tableau hautement symbolique, où le retour à la vie prend le dessus sur le chagrin et la mort. Très applaudies par le public, les 3 comédiennes ont brillamment occupé tous les espaces de la scène et réussi à porter la densité du texte. *Aramil* est produit par le théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine. Le 14^e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec au programme de samedi, deux pièces de théâtre,

LUTTE ANTITERRORISTE

Un individu capturé par les services de sécurité à Tamanrasset

Un terroriste a été capturé jeudi par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale (MDN) après avoir tenté de pénétrer clandestinement sur le territoire national via les frontières avec le Mali, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, les services de sécurité du ministère de la Défense nationale ont capturé, le 11 mars 2021, à Tamanrasset en 6^e Région militaire, le terroriste dénommé Abdelaziz Ould Mantou, après avoir tenté d'entrer clandestinement sur le territoire national via les frontières avec le Mali. Ledit terroriste était poursuivi pour apologie aux activités et aux groupes terroristes dans la Région du Sahel", précise la même source.

VACCIN ANTI-COVID

L'OMS homologue le Johnson & Johnson à dose unique

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a homologué, vendredi, le vaccin à dose unique contre le Covid-19 de Johnson & Johnson. Ainsi, le vaccin de Johnson & Johnson qui, outre le fait d'être injecté en dose unique, présente également l'avantage de pouvoir être conservé dans un réfrigérateur classique, pourra désormais être distribué via le système onusien Covax à destination des pays défavorisés. Il convient de noter que les États-Unis, où le vaccin de Johnson & Johnson était déjà autorisé avec ceux de Moderna et Pfizer/BioNTech, ont dépassé vendredi la barre des 100 millions de doses injectées. Cela au moment où le vaccin russe Sputnik V, attend toujours d'être approuvé par l'Agence européenne des médicaments (EMA). Une expectative qui a ouvert sur une véritable guerre de tranchées dans le Vieux Continent autour du vaccin, semant, notamment la division entre les anciens pays du bloc de l'Est autrefois dépendants de Moscou. Il est à noter que le Sputnik V, dont l'efficacité s'élève à 91,6 %, selon une étude récente, est déjà utilisé dans plusieurs pays dans le monde, mais bute, actuellement sur les réticences, subjectives ou objectives soient-elles, de l'EMA.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

135 nouveaux cas et 3 décès en 24 heures

135 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures en Algérie. Par ailleurs 111 guérisons ont été annoncés et 3 décès déplorés au cours de la même période toujours en Algérie, a annoncé samedi à Alger lors de son point de presse quotidien le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le docteur Djamel Fourar.